

Au point de vue commercial, M. Taché a fait très-habilement ressortir les avantages que les deux pays peuvent tirer de transactions suivies, et cette propagande portera des fruits ; la beauté des produits du Canada nous en est un sûr garant.

Il serait à désirer que MM. les commissaires étrangers eussent tous compris, comme l'a fait M. Taché, les devoirs qui leur étaient imposés par leurs fonctions ; le but de l'Exposition universelle eût été ainsi pleinement atteint.

Le Canada, découvert par le célèbre navigateur français Jacques Cartier, demeura colonie française depuis 1534, époque de la découverte, jusqu'en 1761, année de sa cession à l'Angleterre. La colonie portait le nom de Nouvelle-France, désignation dont se sont bien montrés dignes les descendants de nos premiers colons qui conservent encore nos croyances, notre langue et nos usages, et l'affection la plus vive pour la patrie de leurs aïeux.

Dans le temps de la domination française sur les bords canadiens, la Nouvelle-France comprenait une étendue de pays dont les limites, vaguement désignées, renfermaient une superficie plus grande encore que celle que l'on assigne maintenant au Canada. On y faisait surtout le commerce des fourrures, qui formaient le principal article des exportations, et auquel s'ajoutaient le chanvre dont la culture, malgré ses succès, a été depuis abandonnée, le tabac et une plante exclusive à l'Asie méridionale et au Canada, le ginseng, qui se vendait alors un prix extravagant en raison de la faveur dont cette plante jouissait comme médicament à cette époque.

Lors de la cession de la Nouvelle-France à l'Angleterre, à la suite d'une lutte longue et inégale, principalement soutenue par les colons, tous à la fois agriculteurs, pionniers et soldats ; le pays comptait une population d'à peu près 70,000 habitants dans les conditions heureuses d'une modeste aisance qu'avaient un peu altérée les sacrifices faits pour conserver intègre cette partie de l'empire français.

Les détails qui précèdent nous ont paru nécessaires autant pour réveiller dans les cœurs français la sympathie dont sont dignes, à un si haut degré, nos frères du Canada, que pour donner un aperçu de ce qu'était le pays à cette époque reculée. Cela nous servira de comparaison pour vérifier les progrès